

Sommaire

- [Données météo](#) P2
- [Colza](#) P2/P6
- [Céréales](#) P7

Légende :

Risque très faible



Risque très fort



Prophylaxie

Biocontrôle

Résistance

	Indicateurs de risque	L'essentiel
<b>Colza</b> : majoritairement entre les stades « 2 feuilles vraies et 4 feuilles vraies ».		
<a href="#">Les altises</a>	Cotylédons-3F:	Les captures continuent mais elles sont faibles. Dans les parcelles qui n'ont pas atteint le stade 4 feuilles, des dégâts sont observés mais sans dépassement de seuil.
	Au-delà de 3F:	
<a href="#">Les limaces</a>	Cotylédons-3F:	La pression est globalement stable. Attention tout de même aux parcelles qui n'ont pas dépassé le stade 3 feuilles. Bien évaluer le risque parcellaire.
	Au-delà de 3F:	
<a href="#">Les pucerons du colza</a>		Légère hausse des infestations.
<a href="#">Autres</a>		Les premiers dégâts liés à la tenthrède de la rave. Première capture du charançon du bourgeon terminal.
<b>Céréales</b> : Maitriser les repousses de céréales pour limiter le risque puceron, piétin échaudage et réduire la pression ray-grass. Petit rappel : ne pas semer trop tôt, la période optimale est entre le 25 octobre et le 10 novembre.		
A retrouver dans <a href="#">le BSV n° 26 du 17 septembre 2024</a> :		
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Maïs</b> : le sondage larvaire avant la récolte puis le broyage des résidus après la récolte.</li> <li><b>Plantes Exotiques Envahissantes</b> : comment identifier, signaler et lutter.</li> </ul>		

LES ACTUALITES DU MOMENT

**ACTU TECHNIQUE** : l'utilisation des régulateurs de croissance sur colza à l'automne.

Une action qui est souvent inutile et coûteuse en dehors des situations qui cumulent les facteurs à risque.

Pour vous aider dans la prise de décision vous pouvez utiliser l'OAD de Terres Inovia.

Pour cela rendez-vous le site internet [en cliquant sur le lien suivant](#). **Outil : régulateur automne colza**

**ACTU REGLEMENTAIRE** :

**Le site R4P: Réseau de réflexions et de recherches sur les résistances aux pesticides.**

Définition d'une résistance : la résistance aux Produits de Protection des Plantes (PPP, pesticides d'origine chimique ou naturelle) est la capacité héréditaire d'un individu d'une espèce de bioagresseur à survivre à un traitement PPP appliqué correctement. Lorsqu'un individu est résistant à un PPP, il ne sera pas (ou peu) affecté par le traitement, et sera capable de produire une descendance viable. On parle alors de résistance biologique. Vous pouvez consulter ce site, qui vous présente des documents sur la résistance et sa gestion, en cliquant sur [ce lien](#).



**ACTU BIODIVERSITE** : **Les notes nationales sur la biodiversité.** S'informer, comprendre et agir en cliquant sur l'un des items ci-dessous.





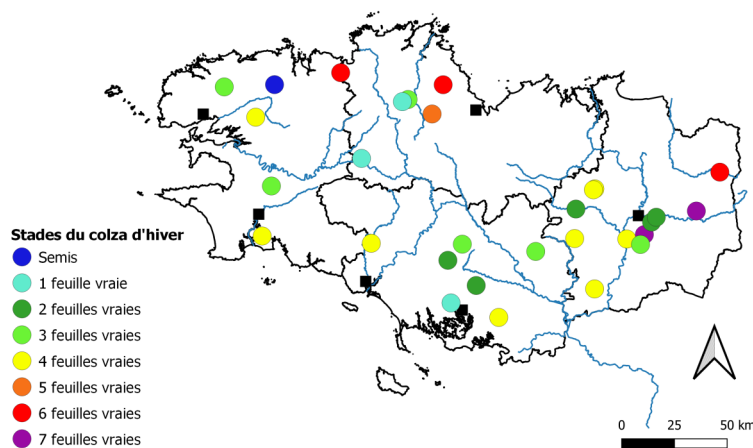
## Données météo

Stations météo		Températures moyennes en °C Août (Normales)	Températures moyennes en °C 1-24 septembre (Normales)	Précipitations Cumul en mm Août (Normales)	Précipitations Cumul en mm 1-24 septembre (Normales)
Ille-et-Vilaine	Rennes	19.6 (19.2)	16.3 (16.6)	27.6 (43.5)	33.5 (56.6)
	Miniac-Morvan	19.4 (19.2)	16 (16.6)	61 (43.5)	138.8 (56.6)
	Langon	19.6 (19.2)	16.7 (16.6)	34.6 (43.5)	8.8 (56.6)
Finistère	Brest	17.3 (16.9)	15.3 (15.4)	101 (75.3)	87.3 (78.6)
	St-Pol-de-Léon	17.7 (16.9)	15.7 (15.4)	73 (75.3)	54 (78.6)
	Quimper	17.8 (16.9)	15.6 (15.4)	59.1 (75.3)	23 (78.6)
Morbihan	Surzur	19.4 (18.3)	16.6 (16.1)	57 (53.3)	42 (65.7)
	Pontivy	19.1 (18.3)	16 (16.1)	89.4 (53.3)	31.2 (65.7)
	Ploërmel	19.8 (18.3)	16.5 (16.1)	29.4 (53.3)	53.6 (65.7)
Côtes-d'Armor	St Brieuc	18.8 (17.4)	15.4 (15.5)	34.5 (44.5)	30.4 (52.4)
	Louargat	17.6 (17.4)	14.7 (15.5)	120 (44.5)	48.6 (52.4)
	St Glen	18.8 (17.4)	15.1 (15.5)	43.4 (44.5)	24.6 (52.4)

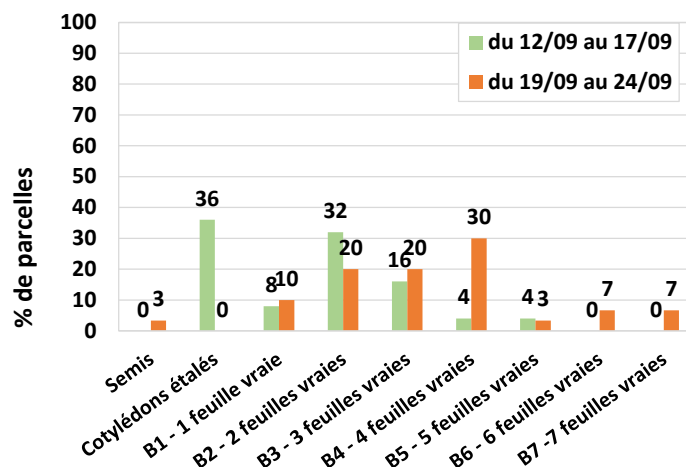
Données météo du 1<sup>er</sup> août au 24 septembre 2024 : Source MétéoData. Normales de saison : Source MétéoFrance.

## Colza

### Stades



Carte 1 : répartition géographique des stades du colza observés entre le 19 septembre et le 24 septembre 2024.



Graphique 1 : stades des parcelles de colza du réseau.

31 parcelles ont été suivies entre le 19 septembre et le 24 septembre 2024. Les colzas sont majoritairement entre les stades « 2 feuilles vraies et 4 feuilles vraies ».

Les colzas qui ont atteint ou dépassé le stade 4 feuilles vraies sortent de la période de risque altises et limaces, il s'agit de parcelles semées courant août.

Pour les parcelles semées en septembre, elles sont encore entre 1 feuille vraie et 3 feuilles vraies. C'est la période la plus à risque pour les ravageurs, à surveiller.

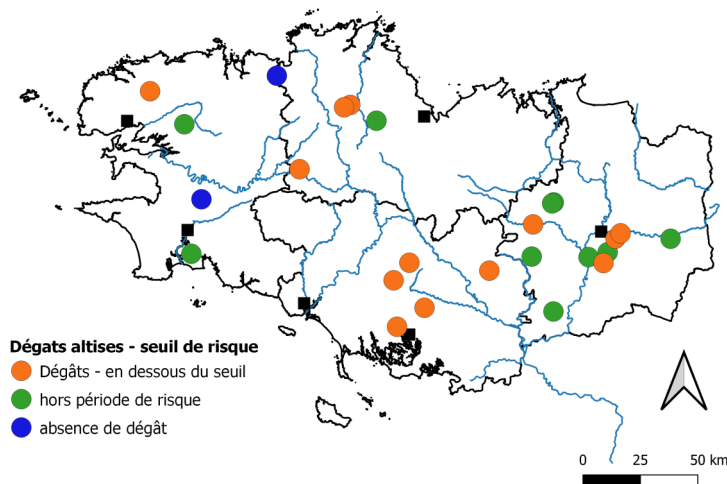


## Altise d'hiver (grosse altise) et altise des crucifères (petite altise)

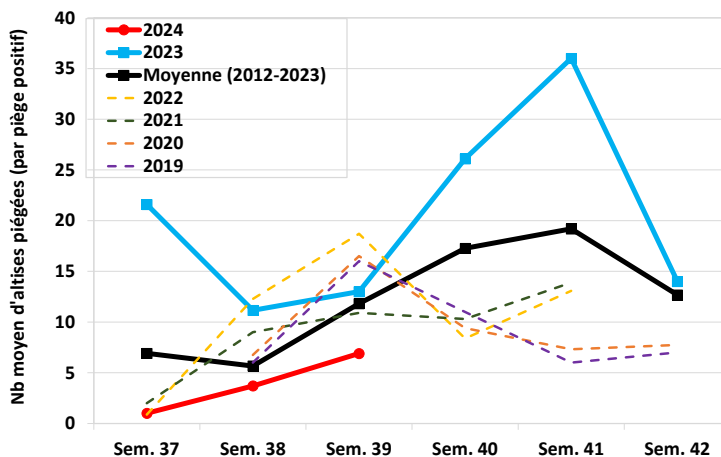
### Observations issues des parcelles du réseau

Période de suivi	Nb parcelles suivies	Parcelles dans la période de risque (Cotylédons étalés – 3 feuilles vraies)			
		Nb parcelles dans la période de risque	nb parcelles avec dégâts	Nb parcelles au seuil de risque	Dégâts moyen % pieds mordu - % surface foliaire détruite
19/09-24/09	25	15	13	0	37,2% - 4,5%
12/09-17/09	22	20	12	0	25,5% - 4,8%

Résultat des Piégeages : 28 pièges ont été relevés cette semaine. 17 sont positifs, 118 grosses altises ont été piégées.



Carte 2 : répartition géographique des parcelles observées pour les dégâts d'altises entre le 19/09 et le 24/09 (sem.39)



Graphique 2 : Dynamique de captures d'altises

### Analyse de risque et prévisions

La quasi-totalité des parcelles du réseau, qui sont dans la période de risque, présentent des dégâts d'altises. Aucun seuil de risque n'est atteint. Les captures d'altises continuent d'augmenter mais elles restent bien en dessous de la moyenne. Les conditions climatiques à venir seront peu favorables au ravageur. Prudence cependant pour les colzas qui n'ont pas encore atteint le stade 3 feuilles étalées.

Risque global colza Cotylédons-3F: faible

Risque global colza au-delà de 3F: faible

### Gestion du risque

Période de suivi et seuil indicatif de risque :

De levée à 3 feuilles (B3) inclus. 80% des pieds avec des morsures et 25% de la surface foliaire détruite.



Vous retrouverez plus de détails sur la gestion du risque altise en cliquant sur [le lien du BSV numéro 26 du 17 septembre 2024](#).

**R** Attention au risque de résistances au pyréthrinoïdes. Plus de détails sur le site de [Terres inovia – les résistances au pyréthrinoïdes](#).

### Information sur les ravageurs

Vous retrouverez plus de détails sur les altises en cliquant sur [le lien du BSV numéro 26 du 17 septembre 2024](#).

Photo 1 : grosse altise. Photo 2 : petite altise. Photo 3 : dégât d'altise



Photo 1  
Terres Inovia



Photo 2  
INRAE



Photo 3  
Terres Inovia




**Limace grise (*Deroceras reticulatum*) et limace noire (*Arion hortensis*)**◆ **Observations issues des parcelles du réseau**

Période de suivi	Nb parcelles suivies	Parcelles dans la période de risque (Cotylédons étalés–3 feuilles vraies)		
		Nb parcelles dans la période	nb parcelles avec dégâts	Dégâts moyen (min-max) % surface foliaire détruite
19/09-24/09	23	15	10	7,3% (1% à 20%)
12/09-17/09	21	20	12	11,5% (de 1% à 70%)

◆ **Analyse de risque et prévisions**

La pression limace est assez stable et les parcelles semées en août sont hors de la période de risque. Pour les parcelles semées en septembre, le risque est toujours possible car les conditions météo sont très favorables à l'activité des limaces.

Risque global colza Cotylédons-3F:  **moyen**


Risque global colza au-delà de 3F:  **faible**

◆ **Gestion du risque**

Période de suivi et seuil indicatif de risque :

**Du semis au stade 3 feuilles (B3). Il n'existe pas de seuil indicatif de risque.**

Il est donc important de surveiller vos parcelles pour anticiper les dégâts avec l'observation des plantes et le piégeage.

 Vous retrouverez plus de détails sur la gestion du risque limace en cliquant sur [le lien du BSV numéro 26 du 17 septembre 2024.](#)

La grille d'évaluation du risque parcellaire est à télécharger [en cliquant sur le lien suivant, grille limace.](#)



Des produits de biocontrôles existent : par exemple ceux à base de phosphate ferrique.

◆ **Information sur le ravageur**

Vous retrouverez plus de détails sur les limaces en cliquant sur [le lien du BSV numéro 26 du 17 septembre 2024.](#)



## Pucerons du colza (*Puceron vert du pêcher, du navet et le cendré du chou*)

### ◆ Observations issues des parcelles du réseau

Sur les 24 parcelles observées entre le 19 septembre et le 24 septembre, 5 présentent des pucerons sur les colzas. Les infestations vont de 1 à 5% de plantes touchées.

### ◆ Analyse de risque et prévisions

Les infestations sont en légère hausse mais elles restent faibles. Les intempéries attendues dans la semaine devraient être assez peu favorables à l'installation de nouvelles colonies.

Risque global :  faible

### ◆ Gestion du risque

Période de suivi et seuil indicatif de risque :

Du semis au stade 6 feuilles (B6). Le seuil de risque est de 20% de plantes infestées pour les variétés non résistantes au virus du TUYV et qui n'ont pas dépassé le stade 6 feuilles. Pour rappel, le puceron vert du pêcher est le plus préjudiciable puisqu'il peut transmettre 3 virus.



Vous retrouverez plus de détails sur la gestion du risque puceron en cliquant sur [le lien du BSV numéro 26 du 17 septembre 2024.](#)

### ◆ Information sur les ravageurs



Vous retrouverez plus de détails sur les pucerons du colza en cliquant sur [le lien du BSV numéro 26 du 17 septembre 2024.](#)



Puceron vert du pêcher (aptère et ailé)



## Autres ravageurs

### La tenthrède de la rave :

Ce ravageur a été observé dans 18 parcelles réparties sur l'ensemble de la région.

Les premiers dégâts et les premières présences de larves sur les colzas sont observés. 9 parcelles sont concernées avec des dégâts allant de 2% à 20% de surface foliaire détruite.

**Pour rappel :** la période de sensibilité s'étend du stade de la levée à 6 feuilles (B6). Le risque est atteint si plus d'1/4 de la surface foliaire est détruite par la larve.



Larves (fausse chenille) de la tenthrède la rave dévorant du colza.  
Source : Fredon Bretagne



Adulte de la tenthrède la rave sur colza.  
Source : Fredon Bretagne

### Le charançon du bourgeon terminal :

Ce ravageur très peu observé en Bretagne a été capturé dans une parcelle du Morbihan. Plus de détails sur cet insecte sur le site de [Terres Inovia : le charançon du bourgeon terminal](#)

Pour évaluer le risque parcellaire lié au charançon du bourgeon terminal - n'hésitez pas à utiliser l'OAD de Terres Inovia en cliquant sur l'icone à droite



Charançon du bourgeon terminal  
Source : Terres Inovia

## Céréales à paille

[Retour](#)  
[Sommaire](#)



Maîtriser les repousses de céréales pour limiter le risque puceron, piétin échaudage et réduire la pression ray-grass.

### Lutte préventive contre les pucerons d'automne :

Les pucerons présents à l'automne (principalement *Rhopalosiphum padi*) peuvent transmettre le virus de la jaunisse nanisante de l'orge (JNO) aux jeunes plants de céréales (entre la levée et le stade 3 feuilles). La destruction des repousses de céréales permet de réduire les populations de pucerons avant les nouveaux semis.

### Le piétin échaudage, une maladie qui a besoin d'hôte rapidement.

Le champignon du sol responsable du piétin échaudage, *Gaeumannomyces graminis tritici*, a besoin de plantes hôtes pour survivre. Les repousses de céréales, le long des andains, sont des hôtes idéales pour maintenir vivant le champignon. Plus d'informations sur la maladie sur [le site d'Arvalis—fiche piétin échaudage](#).

### Réduire le salissement, notamment en ray-grass, par les faux semis à l'automne :

Les plantes adventices exercent une concurrence avec les céréales pour différents éléments tels que l'eau, la lumière... et crée un milieu favorable à l'installation et au développement de certaines maladies (piétin échaudage) ou ravageurs (pucerons à l'automne). Une des mesures de prophylaxie possible à mettre en place est le **faux semis** qui permet de stimuler les levées des plantes adventices avant l'implantation de la culture et avoir une action directe sur la réduction du stock semencier.

Le faux semis doit être réalisé sur un sol frais avec un travail du sol superficiel (2 à 4 cm maximum) pour maximiser la levée des adventices. Attention à réaliser le dernier faux-semis 3 semaines avant l'implantation de la culture suivante. Par la suite, les adventices levées doivent être détruites avant l'implantation de la culture, de préférence en conditions sèches.

PROCHAIN BSV : MARDI 1er OCTOBRE 2024

### ABONNEMENT BSV

Vous pouvez retrouver l'ensemble des BSV Grandes Cultures sur

les sites internet suivants :

Le site de Fredon Bretagne :

<https://fredon-bretagne.com/>

Le site de la Chambre d'Agriculture de Bretagne :

<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/>

Le site de la DRAAF Bretagne :

<https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr>

Pour recevoir gratuitement les BSV :

Inscrivez-vous sur le site de la chambre d'agriculture de Bretagne :

[Formulaire pour envoi de mail](#)

Ou contactez par mail l'animateur Grandes Cultures :

Mail : [Damien.leclercq@fredon-bretagne.com](mailto:Damien.leclercq@fredon-bretagne.com)

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisées par les partenaires suivants :

LYCEE DE BREHOULOU, FREDON BRETAGNE, CRA BRETAGNE, D2N, HAUTOIS SAS, EUREDEN, EAS.

Direction de Publication  
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne  
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES  
Contact : Claire Ricono  
Animatrice inter-filières - Tél : 02 97 46 22 41

Rédigé par :  
FREDON Bretagne  
5, Rue A. de St Exupéry  
35235 THORIGNE FOUILLARD  
Contact : Damien Leclercq  
Animateur Grandes Cultures - Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :  
Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne,  
DRAAF-SRAL, Fredon Bretagne, Terres Inovia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, de l'environnement et de la santé, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.